

Ce jour dhuy dix septiesme jour de juillet 1622 en
ensuivant le commandement de Monseigneur
Nous maire lieutenant eschevin assisté des
cappitaine de Pourru St Remy après avoir visité
5 le fort dudit lieu avons veu qu'il est
nécessaire de faire les refections audit
fort qui ensuit
Premier fault faire le fonsage du
corps de garde de la tour du costé
10 vers Brévilly
Item est nécessaire de refaire toutes les
brèches que sont alentour de la simetière
de l'église
Et pour les rues ruelles et advenues du
15 villaige la plus grande partie de la
justice et police nest dadvis de les
fermer ou baricader daultant qu'elle
sont de trop grande estendue et qu'elle
sont trop difficiles à fermer joint
20 aussi que quant ils seroient fermer
l'on pourroit entrer dedans le village
par dedans les jardins et channeviere
qui ne sont fermez deument lesquelz
sont en grandz nombre
25 Item est ledit fort despourveu de
toutes sortes de munitions
fait audit pourru Saint Remy le
an et jour que dessus

Dupré